

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 18 (1972)
Heft: 10

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



**canton
de berne**

Une dynamique nonagénaire

Madame de Meuron, née von Tscharnier, figure marquante et pittoresque de la vieille ville de Berne, a fêté récemment son 90^e anniversaire en son château de Ruemligen.

Portant immuablement de longs vêtements noirs, coiffée d'un chapeau-éteignoir à larges bords tombants, armée d'un redoutable cornet acoustique en laiton et accompagnée de ses deux chiens, Madame de Meuron s'est rendue célèbre par sa vivacité, son originalité, son ton vert et son infatigable énergie.

« Elle appartient à la vieille ville de Berne et vice-versa », disent, quelque peu attendris, les habitants de la ville fédérale, faisant allusion aux maisons qu'elle possède dans l'ancienne cité.

Commentant son anniversaire, Mme de Meuron s'est écriée : « Je suis née le 22 août 1882 à la Muenstergasse et le reste n'intéresse personne », et d'ajouter : « Je vais devoir supporter bien des petits inconvénients... la fanfare, etc. »

Deux livres sur la vie de Madame de Meuron ont été publiés dernièrement à Berne.

Bibliothèque nationale suisse : exposition consacrée à Guillaume Tell

La Bibliothèque nationale suisse présente actuellement une expo-

sition consacrée à Guillaume Tell. Une importante documentation littéraire et iconographique évoque la signification historique, mythologique et politique du personnage de Tell. L'exposition dure jusqu'à fin novembre. Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 12 h à 18 h, le mercredi également de 18 h à 21 h et le samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 heures.

10 000^e visiteur à l'exposition Coghuf

L'exposition du peintre jurassien Coghuf, à l'ancienne église abbatiale de Bellelay, a accueilli son 10 000^e visiteur en la personne de M. Daniel-François Ruchon, directeur du bureau central d'aide sociale à Genève. Un bouquet fut remis à son épouse et lui-même se vit offrir le livre « Coghuf, Lumière et Réflexion ».

Prix de poésie

La poétesse Michèle Huguenin, de Bienne, a reçu le prix des poètes suisses de langue française 1972 pour son œuvre « Ombres portées ». La société des poètes et artistes de France, qui a décerné le prix, publiera gratuitement le livre. Mmes Simone Rapin, de Genève, pour « L'île Shakespeare », Lena Monnerot, de Genève, pour « Au cœur du soleil », et Cécile Taya-na, de Sion, pour « Fresque d'Arlequin », obtiennent une mention ex aequo.



**canton
de fribourg**

Le dernier pont suspendu a disparu, inauguration du nouveau pont

Le pont de la Tuffière reliant les deux petites communes fribourgeoises de Corpataux et d'Arconciel, par-dessus la Sarine a été inauguré par le Préfet de dis-

trict de la Sarine, M. Laurent Butty, conseiller national. Ce pont qui a été construit en une année et une semaine remplace le dernier pont suspendu par-dessus la Sarine qui a dû être détruit.

Avec la disparition de l'ancien pont, et l'inauguration du nouveau pont une page d'histoire a été tournée, les orateurs dont M. Jean Riesen, directeur du Département des travaux publics du canton l'ont tous relevé. L'ancien pont avait été construit par un privé, et jusqu'en 1909 il ne pouvait être emprunté que contre paiement d'une taxe. En 1909 le Conseil fédéral avait, suite à une pétition des habitants de Corpataux, annulé le droit de péage. Le propriétaire riposta par une fermeture du pont qui devait durer jusqu'en 1911, date à laquelle le pont fut racheté par l'Etat de Fribourg. Plusieurs fois consolidé, le pont ne suffit plus aux exigences du trafic actuel. Une solution permettant le maintien de l'ancien pont — après que celui de Gotteron a été remplacé par une construction en béton — ne put être trouvée, bien que les communes le désiraient. Ni le Heimatschutz ni la commission des monuments historiques ne disposaient des fonds nécessaires, d'autre part la construction d'un nouveau pont à un autre endroit se serait avérée beaucoup plus coûteuse. C'est ainsi qu'on se résolut à détruire ce témoin du passé.

Le nouveau pont aura coûté au total 1,41 millions de francs. A titre exceptionnel, l'armée a participé au financement de ce pont avec 200 000 francs, les écoles de recrues l'empruntant facilement pour parvenir à leurs places de tirs.

Le centre de chèques postaux sera érigé à Fribourg

Sur proposition de la direction générale des PTT, le Conseil d'administration a désigné Fri-

bourg pour abriter le futur condition toutefois : les ligues pour la protection de la nature et du patrimoine devront, étant donné que l'hôpital des Bourgeois a été classé monument historique, pouvoir se rallier au projet de construction conçu en fonction des impératifs de l'exploitation.

Selon un communiqué publié récemment, on envisage de traiter et de comptabiliser dans ce centre toutes les pièces du service des chèques postaux au moyen d'ordinateurs et ceci dès la fin des années 70.

Au stade final, l'effectif du personnel comptera quelque 1 300 personnes, en majeure partie des femmes, ce qui représentera par rapport aux effectifs actuels de la division des chèques postaux et des 25 offices de chèques une économie de 1 200 à 1 500 agents.

L'Assemblée extraordinaire des bourgeois de Fribourg a, le 20 juillet dernier, autorisé le Conseil communal à vendre aux PTT le terrain qui se trouve à proximité de l'hôpital des Bourgeois. En désignant Fribourg, le Conseil d'administration et la direction générale des PTT visent une décentralisation de l'administration fédérale.

La décision a été facilitée par le fait qu'il n'avait pas été possible de trouver au centre de la ville de Berne un terrain sur lequel le centre des chèques postaux aurait pu être construit dans les délais.

Si Fribourg a été préférée à Trimbach près d'Olten, conclut le communiqué, c'est qu'il devrait être moins difficile d'y recruter le personnel nécessaire que dans une région aussi industrielle que celle d'Olten. Un autre élément déterminant a été le fait qu'à Fribourg le centre des chèques postaux se trouvera à proximité de la gare et de la nouvelle poste.



canton de glaris

Première roseraie alpine expérimentale

La région de Braunwald (GL) a été choisie à cause de son climat et de son altitude assez élevée pour y installer la première roseraie alpine expérimentale. La société suisse des amis de la rose y a planté 2 120 roses de 144 sortes. Il s'agit de trouver le genre de roses qui supporte le mieux le climat de montagne.



canton de neuchâtel

Neuchâtel : pour la première fois, l'année scolaire a débuté en août

Pour la première fois dans l'histoire des écoles neuchâteloises, l'année scolaire s'est ouverte lundi 21 août, alors que jusqu'ici, elle débutait au mois d'avril. Il s'agit de la deuxième étape de la révision des structures scolaires du canton, résultat des efforts entrepris depuis l'adhésion de Neuchâtel au concordat intercantonal pour la coordination scolaire. A cette occasion, le Département de l'instruction publique a organisé une journée d'information. Au cours de laquelle, les problèmes pédagogiques du canton ont été évoqués par le chef du Département concerné, en présence de ses chefs de service et des représentants des autorités scolaires du canton.



canton de vaud

Marguerite Cavadaski est décédée

La grande actrice Marguerite Cavadaski a été trouvée morte

dans son appartement à Lausanne. Elle était âgée de 66 ans. Après avoir fait ses études à Paris, elle vint très tôt à la vie théâtrale par l'intermédiaire de Jacques Copeau. Lorsque celui-ci tenta son expérience de décentralisation en fondant la compagnie des « Copiaux », Marguerite Cavadaski le suivit en Bourgogne, en compagnie notamment de Gilles et de Julien. En 1937, elle répondit à l'appel du théâtre du Jorat, sur la scène duquel elle créa « La servante d'Evolène », de René Morax. La guerre survenue, Marguerite Cavadaski se fixa à Lausanne où elle fut une des pensionnaires appréciées du théâtre municipal.

A Paris, elle créa encore, avec Pierre Fresnay, au théâtre de la Michodière « Les œufs de l'autruche », d'André Roussin. Comédienne de radio, elle joua à Radio-Lausanne plusieurs centaines de pièces radiophoniques. En 1961, Marguerite Cavadaski reçut l'« Anneau Reinhart » décerné par la société suisse du théâtre.

Gilles, bourgeois d'honneur de St-Saphorin

Le poète et chansonnier vaudois Jean Villard-Gilles a reçu des mains de M. Philippe Ducret, syndic, la lettre de bourgeoisie d'honneur de St-Saphorin-Lavaux. La municipalité et le conseil communal étaient présents in corpore et, parmi les quelque cent vingt invités réunis dans le caveau des vigneron du village, on remarquait de nombreux écrivains et artistes. Mme Violette Eisenhut, présidente du Conseil communal, et MM. André Muller, préfet du district de Lavaux, et Maurice Cossy, ancien syndic et conseiller national, prirent la parole, puis Gilles remercia avec un poème sur St-Saphorin.

Jean Villard-Gilles est aujourd'hui bourgeois d'honneur à la fois de Daillens, sa commune d'origine, et de St-Saphorin, sa commune de domicile.

Le Sénégal, hôte d'honneur de la 53^e foire de Lausanne

Pour sa première manifestation économique officielle en Suisse, le Sénégal est l'hôte d'honneur de la 53^e foire de Lausanne, sous le haut patronage de son ambassadeur en notre pays et l'égide de son ministère des Finances et des Affaires économiques, représenté par la direction du Commerce extérieur.

Ce vaste pays de près de 4 millions d'habitants, dont la capitale et port principal, Dakar, se trouve à égale distance de l'Europe et de l'Amérique, indépendant depuis 12 ans, présente au corps central du palais de Beau-lieu les cinq grands secteurs de son revenu national. Il s'agit de l'agriculture, de l'arachide et des produits maraîchers, de la pêche (exportation de poissons et de fruits de mer congelés, surgelés ou en conserve), du coton, et du tourisme, dont la promotion sur le plan international est l'un des principaux facteurs de redressement d'une balance commerciale déficitaire. La culture est évoquée par un spectacle audio-visuel, le commentaire étant composé d'extraits de l'œuvre d'un grand poète : Leopold Sedar Senghor, président de la République du Sénégal.

La participation officielle du Sénégal à la 53^e foire de Lausanne tend à renforcer les échanges entre cette jeune république africaine et notre pays qui, s'il livre à Dakar pour plus de 7 millions de francs de nos produits, n'achète que peu de marchandises au Sénégal (moins d'un demi-million).

« Sauver Lavaux » : la récolte de signatures se termine en novembre

Le comité de « Sauver Lavaux » s'est réuni à Aran-Villette sous la présidence de M. Franz Weber. Il a entendu un rapport sur la récolte des signatures, ap-

puyée par de nombreuses personnalités dont MM. Olivier Reverdin, conseiller aux Etats, Carl Burckhardt, ancien ministre, Pierre Porret, président du grand Conseil du canton de Neuchâtel. La récolte se terminera le 15 novembre, après quoi la pétition sera déposée à Berne, au Palais fédéral.

Parallèlement, « Sauver Lavaux » s'efforce de poursuivre ses contacts avec les autorités et les personnalités de tous les milieux. Le président a rencontré le nouveau chef du service cantonal de l'urbanisme, M. Claude Wasserfallen, et a été heureux de constater qu'il y avait identité de vues avec lui sur la plupart des points concernant Lavaux.

En ce qui concerne le plan d'extension de Villette, le comité a pris acte du nombre accru d'oppositions suscitées par la nouvelle enquête publique. Parmi elles, on note tout particulièrement celle de la société vaudoise d'art publique, section cantonale du Heimatschutz.

Mort de Roger Nordmann, le père de la « chaîne du bonheur »

Le créateur de la « chaîne du bonheur », M. Roger Nordmann, est mort subitement, à Epalinges, à l'âge de 53 ans.

Né à Fribourg le 29 novembre 1919, originaire de Seuzach (ZH), M. Roger Nordmann obtint sa licence de droit à Fribourg en 1944. Reporter à Radio-Lausanne dès 1945, il créa avec Jack Rollan, en 1946, la « chaîne du bonheur », le mouvement de solidarité national et international le plus populaire dans notre pays. Cette « mise en mouvement de la solidarité » devait bientôt s'internationaliser, en 1948, par la création de la « chaîne du bonheur internationale », dont Roger Nordmann assura le secrétariat. Chef de service des reportages de 1951 à 1955, il quitta Radio-Lausanne en 1955 pour prendre la direction du bureau d'études

publicitaires à Lausanne. Dans le cadre de ces fonctions, il créa notamment le magazine publicitaire « 30 jours ». M. Roger Nordmann fut en outre président central de belles-lettres en 1943-44. Il écrivit enfin plusieurs ouvrages, notamment « Amérique et microphone », en 1953 et « Ma conviction profonde », recueil d'interviews d'écrivains et d'essayistes dont le bénéfice intégral fut versé à une œuvre consacrée à l'enfance.

Ses obsèques se sont déroulées à Epalinges. Parmi la foule considérable, on notait la présence de M. et Mme Pierre Graber, conseiller fédéral, MM. Paul Chaudet, ancien conseiller fédéral, Jean-Pierre Pradervant, conseiller d'Etat vaudois, Pierre Dreyer, conseiller d'Etat fribourgeois, Roch de Diesbach, ancien colonel commandant de corps, des préfets de Lausanne et d'Oron, de MM. Marcel Bezanson, ancien directeur général de la SSR, Jean-Pierre Meroz, directeur de la radio suisse romande, Paul Vallotton, directeur de l'information et René Dovaz, ancien directeur de Radio-Genève.

L'éloge du défunt a été prononcée par M. Paul Valotton et par M^{re} Henri Monfrini, ambassadeur de Suisse à Bruxelles. La chanson de Fribourg a prêté son concours pour la cérémonie.

canton de zurich

Le café Odéon à Zurich devient un monument protégé

Le Conseil exécutif de la ville de Zurich a décrété monument protégé au sens de l'ordonnance municipale sur la protection des monuments le Café Odéon, sur le quai de la Limmat, à Zurich. Au mois de juin de cette année, il avait déjà interdit de procéder à une rénovation de ce bâtiment.